



RAGRESOL FLEXIBLE ETANCHE

Page 1/2

MORTIER BI-COMPOSANT FLEXIBLE DE PROTECTION
DE SURFACE ET DE COLLAGE DE CONES BETONS

PROPRIETES

Mortier bi-composant hydraulique, modifié par des résines qui lui confèrent une certaine flexibilité.

Il se présente en kit :

Composant A : poudre (ciment, charges et adjuvants),

Composant B : résine en émulsion.

Forme un revêtement adhérent, flexible et étanche.

DOMAINES D'APPLICATION

Protection d'ouvrages en béton :

- Revêtement de protection contre les milieux agressifs (eaux pures, eaux séléniteuses, eaux chargées, ...)
- Revêtement de protection en présence d'humidité (condensation),

Répond aux exigences de la norme NF EN 1504-9 dans les cas de protection suivants :

- le contrôle de l'humidité (Principe 2, méthode 2.2),
- l'augmentation de la résistivité du béton (Principe 8, méthode 8.2).

Revêtement d'imperméabilisation :

- Etanchéité sous carrelage dans les pièces humides,
- Cuvelage en général : parking sous terrains, caves, galeries, fosses d'ascenseur : Enquête SOCOTEC n°BFA0223/2, CCT 22.
- Revêtements intérieurs de bassins, cuves, réservoirs, piscines, stations d'épuration et autres ouvrages hydrauliques,
- Complément d'imperméabilisation des soubassements des habitations (intérieur et extérieur),
- Collage de cônes béton - Rapport d'essai CEBTP, SBX3.8.0105 : essai d'étanchéité du scellement et essai d'arrachement. Tenue à la pression : 10bars, soit 100m de hauteur d'eau.

DOSAGE

1^{ère} couche : 1 à 1,5 kg de mortier gâché /m².

2^{ème} couche : 1 à 1,5 kg de mortier gâché/m²/mm d'épaisseur.

Pour le cas d'un cuvelage, les épaisseurs seront de 4 mm en horizontal et 3 mm en vertical.

PERFORMANCE

Résistance en pression : 10 bars

Résistance en contre-pression : 4 bars

Enquête SOCOTEC n°BFA0223/2, CCT 22.

MISE EN OEUVRE

Nature des supports : bétons, briques, agglos.

Etat des supports : propres, sains, dépeussés, débarrassés de toutes parties friables, préalablement humidifiés à refus (mais sans flaque lors de l'application).

Préparation : dans une auge, verser le composant B et rajouter progressivement le composant A tout en agitant avec un malaxeur à vitesse lente jusqu'à obtention d'un mélange onctueux et de teinte uniforme. Attendre 3 à 5 minutes avant d'appliquer.

Application : à la lisseuse ou à la brosse en 2 à 3 couches espacées de 12 heures minimum selon les conditions extérieures.

Remarque : Possibilité d'utiliser un non tissé entre 2 couches de mortier pour renforcer la résistance à la déformation.

Durée pratique d'utilisation : 45 min à 1h à 20°C

Conditions d'emploi : température de 5 à 35°C

Ne pas appliquer sur supports gelés, ou en cas de gel annoncé. Protéger des fortes chaleurs et de la pluie battante pendant les premières heures de séchage. Mise en eau des réservoirs après 7 jours.



Consultez nos FDS sur



USAGE PROFESSIONNEL

Les indications d'emploi ci-dessus ne sont que des recommandations générales dont l'adaptation à chaque cas particulier est laissée au compte de l'utilisateur. Nous déclinons toute responsabilité quant aux conséquences de cette adaptation eu égard aux nombreux facteurs qui échappent à notre contrôle. Notre responsabilité est expressément limitée à la fourniture de spécialités conformes aux spécifications d'emploi figurant sur l'emballage.
Indice 2 / Août 2015

ISO 9001
ISO 14001
OHSAS 18001
BUREAU VERITAS
Certification





RAGRESOL FLEXIBLE ETANCHE

Page 2/2

MORTIER BI-COMPOSANT FLEXIBLE DE PROTECTION
DE SURFACE ET DE COLLAGE DE CONES BETONS

CARACTERISTIQUES

Composant A : poudre grise (ou gris clair)
Granulométrie = max 0,5mm.

Composant B : liquide blanc

STOCKAGE

1 an en emballage d'origine hermétiquement fermé,
à l'abri du gel, de l'humidité et des fortes chaleurs.

EN 1504-2:2005 - Méthode revêtement

Produit de revêtement de surface.

Revêtement à base de ciment hydraulique : mortier
PPC - Principes 2.2 (contrôle de l'humidité) et 8.2
(augmentation de la résistivité)

Perméabilité à la vapeur d'eau : classe I : $sD < 5m$

Absorption capillaire et perméabilité de l'eau $< 0,1$
 $kg/m^2.h0.5$

Adhérence $\geq 1,2$ MPa

Substances dangereuses : conforme à 5.3

Classement au feu : Euroclasse F



Consultez nos FDS sur



USAGE PROFESSIONNEL

Les indications d'emploi ci-dessus ne sont que des recommandations générales dont l'adaptation à chaque cas particulier est laissée au compte de l'utilisateur. Nous déclinons toute responsabilité quant aux conséquences de cette adaptation eu égard aux nombreux facteurs qui échappent à notre contrôle. Notre responsabilité est expressément limitée à la fourniture de spécialités conformes aux spécifications d'emploi figurant sur l'emballage.
Indice 2 / Août 2015

ISO 9001
ISO 14001
OHSAS 18001
BUREAU VERITAS
Certification

